

Quatorzième réunion du Groupe consultatif pour le
développement des télécommunications (GCDT)
Genève, 28-30 janvier 2009

**Document TDAG09-14/17-F
5 janvier 2009**

Original: anglais

Pour information

SOURCE: Conseil de l'UIT 2008

TITRE: Plan opérationnel glissant de quatre ans du Secteur du développement des
télécommunications pour la période 2009-2012 (C08/77)

Le document du Conseil susmentionné est soumis au GCDT à titre de document d'information. Il est
disponible à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/md/S08-CL-C-0077/>.

RESOLUTION 1289
(Adoptée à la seconde séance plénière)

**Plan opérationnel glissant de quatre ans du Secteur du développement
des télécommunications pour 2009-2012**

Le Conseil,

reconnaisant

les dispositions de l'Article 18 de la Convention,

ayant examiné

le projet de Plan opérationnel glissant de quatre ans du Secteur du développement des télécommunications pour 2009-2012 (voir <http://www.itu.int/ITU-D/pdf/op/OP2009-2012.pdf>),

ayant également examiné

la nécessité pour le Directeur du Bureau de développement des télécommunications de disposer d'une certaine souplesse dans la mise en oeuvre du Plan opérationnel glissant de quatre ans afin de tenir compte des changements qui pourraient intervenir entre deux sessions du Conseil,

décide

d'approuver le Plan opérationnel glissant de quatre ans du Secteur du développement des télécommunications pour 2009-2012 pour la réalisation des activités de ce Secteur.